

Département du Cher
Arrondissement de Bourges
Commune de Belleville sur Loire

Centre Communal d'Action Sociale
De la commune de BELLEVILLE SUR LOIRE

SEANCE DU 05 décembre 2022

L'an deux mil vingt-deux, le cinq décembre à dix-neuf heures,
Le Centre Communal d'Action Social dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle Louis Guillot, sous la présidence de Bruno VAN DER PUTTEN.

Nombre de membres		
référénts au CCAS	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	15	10

Etaient présents : Mmes GOSSET, EVEN, DOISNE, VAN DER PUTTEN, CONTRERAS,
LEVEQUE, PARENT
Mrs MAURO, DAVID

Absents excusés : Mmes NAQUIN, BRUNOT, POULAIN, PARAT
Absents : Mr JEANDEL,

Date de convocation : 17 octobre 2022

Secrétaire de séance : Evelyne DOISNE

Délibération 2020-23

Aide financière

Le Président donne lecture d'un bilan social, dressé par l'assistante sociale, Mme Delphine FOUCHER, sur les difficultés financières que rencontre une administrée, pour la prise en charge d'une intervention pour débouchage de réseaux.

Ses ressources sont modestes et ne lui permettent pas de supporter le coût de cette intervention.

Le CCAS est sollicité pour une aide de 198 €. Les services sociaux émettent un avis très favorable.

Après avoir étudié la situation, l'assemblée a décidé d'accorder au bénéficiaire l'aide de 198 €. (dont l'état est annexé à la présente délibération)

Elle sera versée par mandat administratif directement sur le compte de l'entreprise SOA de Bourges.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme,

Bruno VAN DER PUTTEN, Président

Evelyne DOISNE, secrétaire de séance.



Diffusion sur le site de la commune le... 12 décembre 22
Transmis au contrôle de légalité le... 13 décembre 22